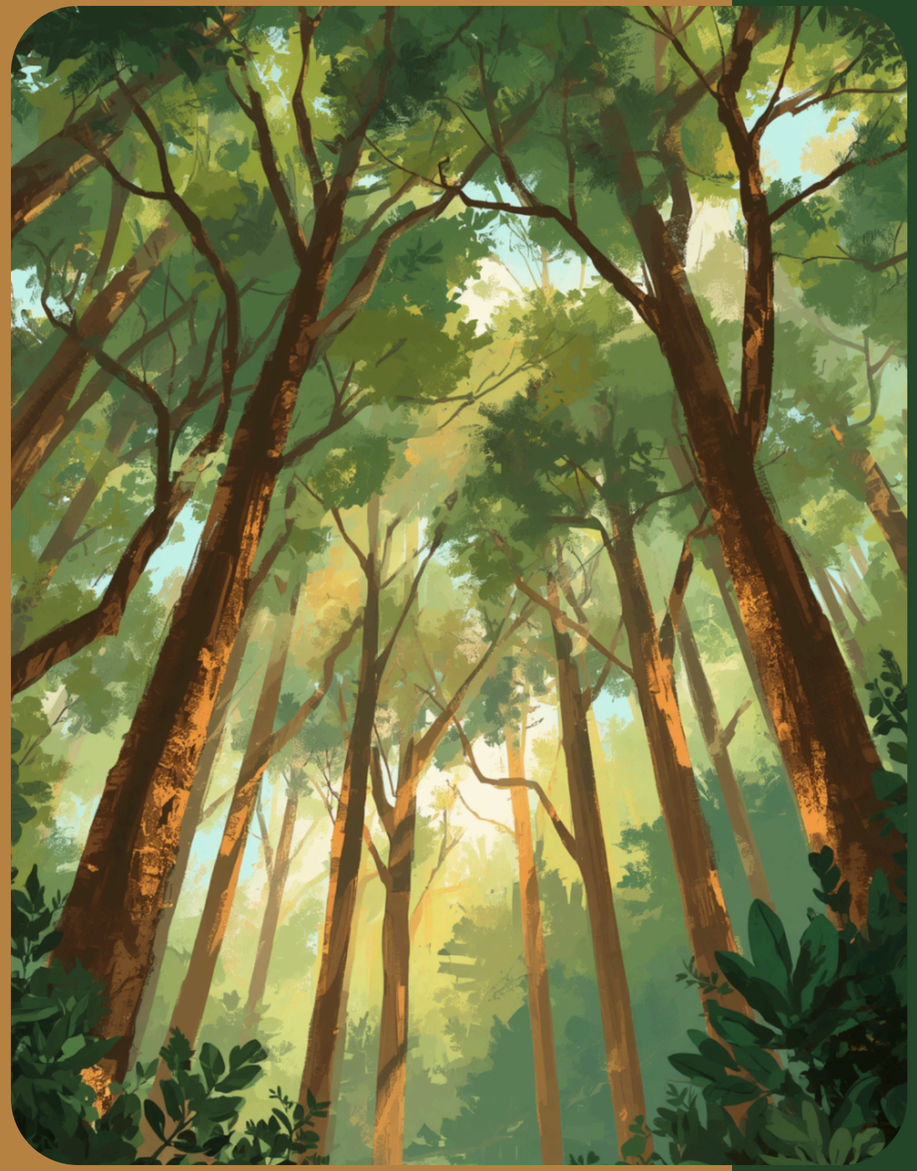


Conseil d'administration CPTS des 3 Vallees

Point de situation et priorités - 24 septembre 2026

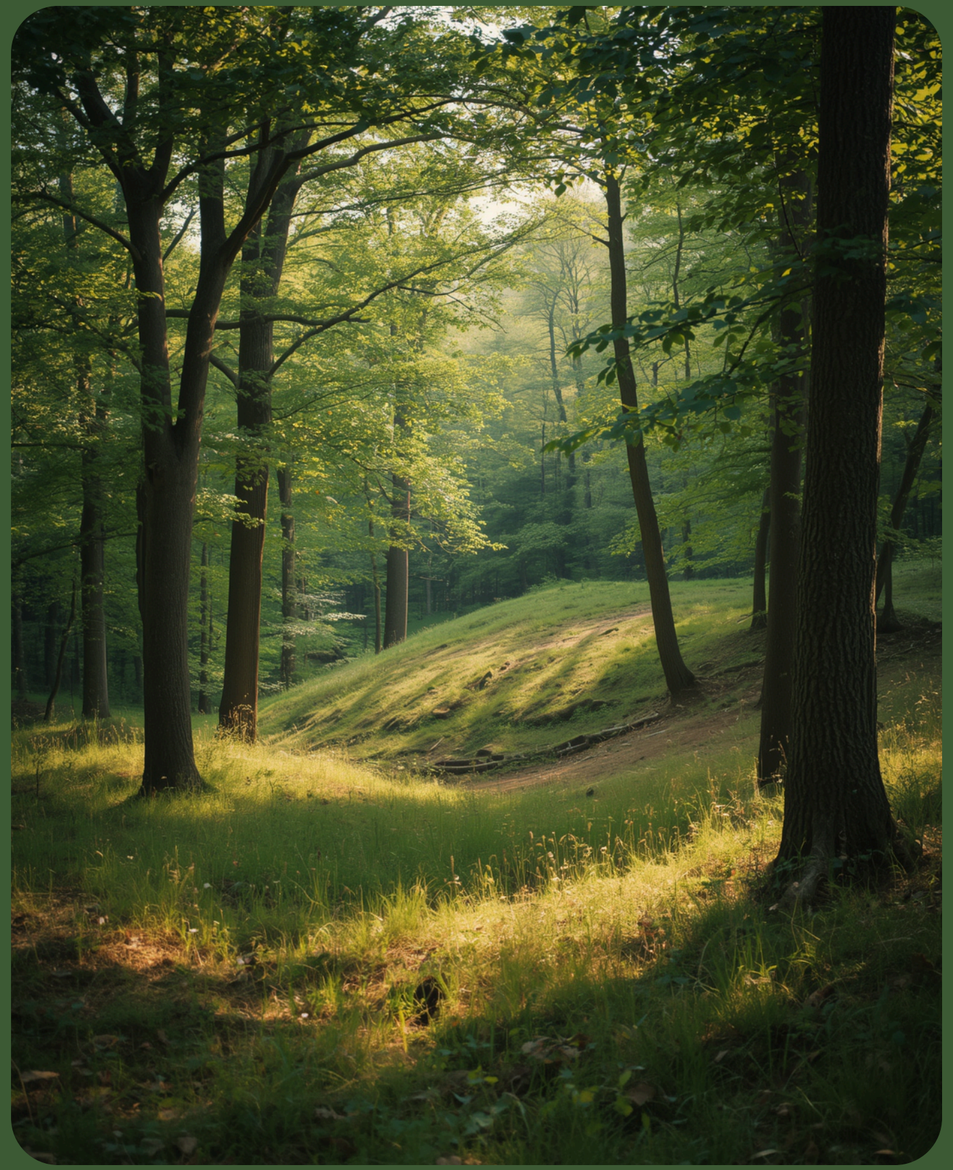
CPTS DES 3 VALLÉES
LA SANTÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

Cerise GRANAL - Coordinatrice

Points à l'ordre du jour

Chronologie en quelques dates...

1. L'accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI) en quelques chiffres
2. Structuration et organisation du bureau, vos freins et vos besoins ?
3. Avant tout, parlons visibilité et adhésion.
4. Plusieurs missions mais une stratégie.
5. Et maintenant ?



Quelques dates,

chronologie de la CPTS & contexte

05/03/2024	Assemblée Générale constitutive
21/04/2024	Naissance officielle de la CPTS des 3 Vallées - Taille 1
Nov. 2024	Création du Projet de Santé, coordonné par Eva POULMARCH
18/08/2025	Validation du projet de Santé par l'ARS Nouvelle-Aquitaine
16/06/2026	Signature de l'Accord Conventionnel Interprofessionnel
14/09/2026	Recrutement de Cerise GRANAL, nouvelle coordinatrice
24/09/2026	Aujourd'hui, nous décidons de la marche à suivre pour l'horizon 2027



L’objectif de cette réunion

Partager un premier point de situation honnête.

Poser ensemble les priorités des prochains mois.
Cette réunion n'est pas un bilan exhaustif : c'est un moment de dialogue, de clarification et de décision collective.

Nous avons un contrat, un budget, une équipe.
Il s'agit maintenant de choisir ensemble
où concentrer notre énergie.



L’accord Conventionnel Interprofessionnel (ACI),

quelques chiffres et son calendrier ...

Un contrat signé le 16 juin 2026 pour une durée 5 ans qui stipule que les 4 missions socles doivent donc être déployées au plus tard dans les deux ans suivant la signature du contrat soit le 16 juin 2028.

C'est la colonne vertébrale de toute la priorisation qui va suivre : ce n'est pas vraiment nous qui choisissons et les delais sont courts. C'est le contrat, mais, nous avons

UNE BONNE NOUVELLE POUR LES ECHEANCES...

Le démarrage des missions est validé par la CPAM, cela signifie que la CPTS n'est pas en retard au regard des obligations contractuelles de l'ACI signé le 16 juin 2026.
Le compteur de déploiement est enclenché.

Mission 1 : Favoriser l'amélioration de l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin Traitant

Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville

Mission 4 : Gestion de crises sanitaires

Sous réserve de la mise à disposition de la trame nationale du plan d'action dans le cadre de la mission dédiée à la réponse aux crises sanitaires graves

Mission 2 : Organisation des parcours pluri-professionnels autour du patient

Mission 3 : Développement des actions territoriales de prévention

Les 4 missions socles doivent être déployées au plus tard le 16 juin 2028.
Ce délai assoupli offre une marge de manœuvre précieuse pour structurer les actions dans les mois à venir, sans précipitation mais sans attendre.

Mission complémentaire : Action en faveur du développement et de la qualité des soins

Choix laissé à la CPTS pour le calendrier de déploiement.

Mission complémentaire : accompagnement des professionnels de santé

Aucune action n'est attendue en année 1 du contrat.

UN BUDGET

qui en découle :
Au 7 juillet 2026, la CPAM a versé 141 875 €, soit :

une enveloppe de 50 000 € de Frais de Fonctionnement ;
et une enveloppe pour :
Mission 1 : 41 250 € (soit 75% de 55 000 € de part fixe) ;
Mission 2 : 18 750 € (soit 75% de 25 000 € de part fixe) ;
Mission 3 : 7 500 € (soit 75% de 10 000 € de part fixe) ;
Mission 4 : 18 750 € (soit 75% de 25 000 € de part fixe)
+ une enveloppe de 37 500 € de variable en cas de crise réelle peut être versée.
- Mission 5 (qualité et pertinence des soins) : 5 625 € (soit 75% de 7 500 € de part fixe).



€ missions

€ fonctionnement

Signature du contrat ACI	Démarrage des missions	Dialogue de gestion Année 1	Dialogue de gestion Année 2
Versement **100%**	Avance de **75% de la part fixe** proratisée en fonction de la date de démarrage pour la mission choisie	Avance de **75% de la part fixe** des missions déjà débutées	Avance de **75% la part fixe** des missions
		Avance de **75%** de l'année qui arrive	Avance de **75%** de l'année qui arrive
		Solde des **25%** de la **part fixe** proratisée	Solde des **25%** de la **part fixe**
		Part variable des missions choisies en fonction de l'atteinte des objectifs	**Part variable** des missions choisies en fonction de l'atteinte des objectifs
			Solde des **25%** de l'année qui arrive

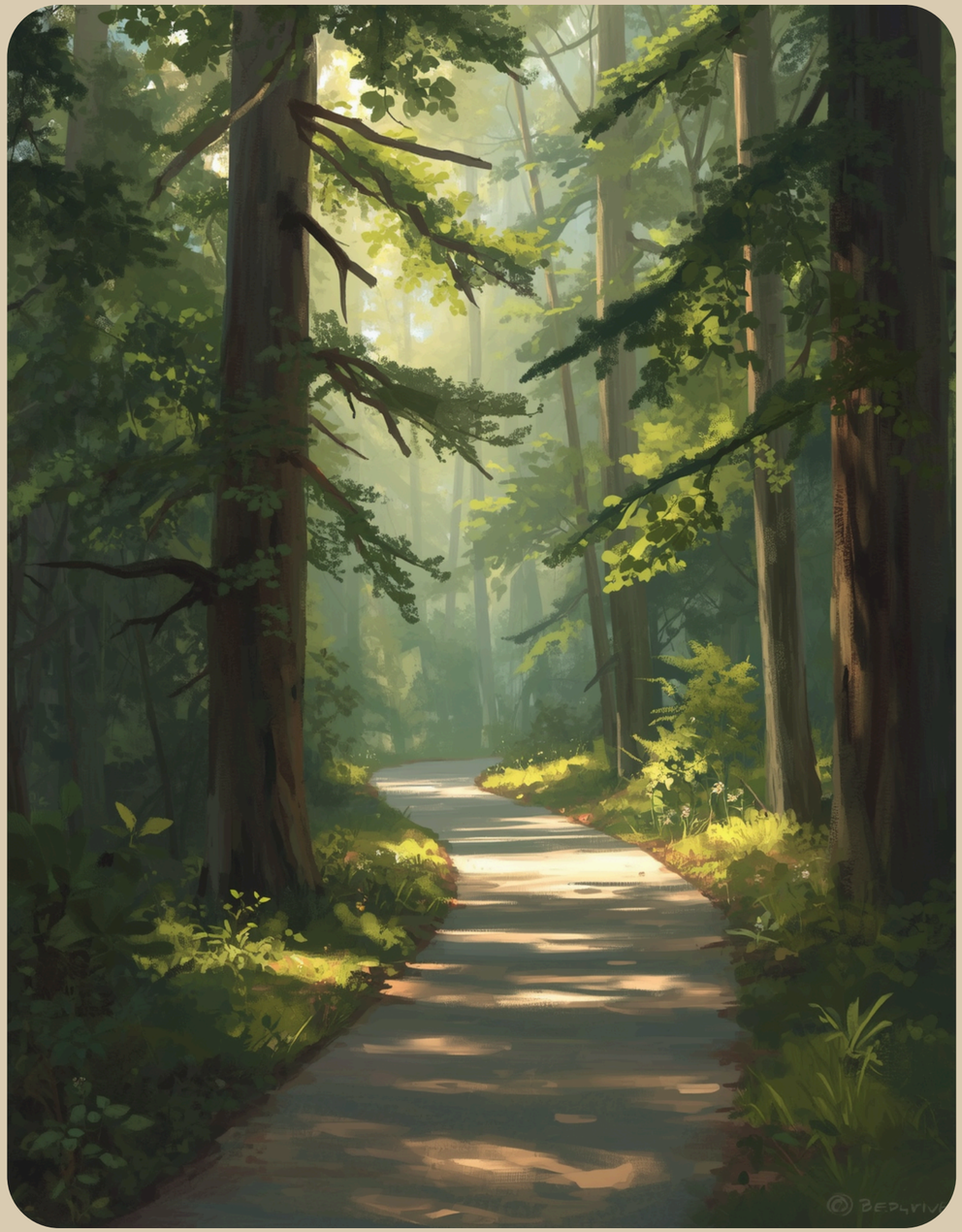


Démarrage & ajustements

Lors de sa prise de contact et de sa présentation auprès du représentant de la CPAM, Cerise a souligné notre volonté de tenir nos engagements et de démarrer les missions selon le calendrier.
Cependant, Mr LABARSOUQUE nous recommande de communiquer de manière proactive et de faire des points réguliers (décembre et mars/avril), en vue du dialogue de gestion annuel.



Entreprendre une communication proactive sur les délais et informer l'ARS et la CPAM en amont évitera des complications et garantira un dialogue constructif pour les décisions futures.



Structuration et organisation du bureau,

vos freins et besoins ?





Des outils & du soutien

Pour mémoire, l'obligation de nommer un **commissaire aux comptes** pour une association recevant plus de 153 000 € de subventions publiques cumulées par an découle de l'article L.612-4 du Code de commerce ; **notre financement ACI (250 000 €/an au total possible) dépasse ce seuil**.



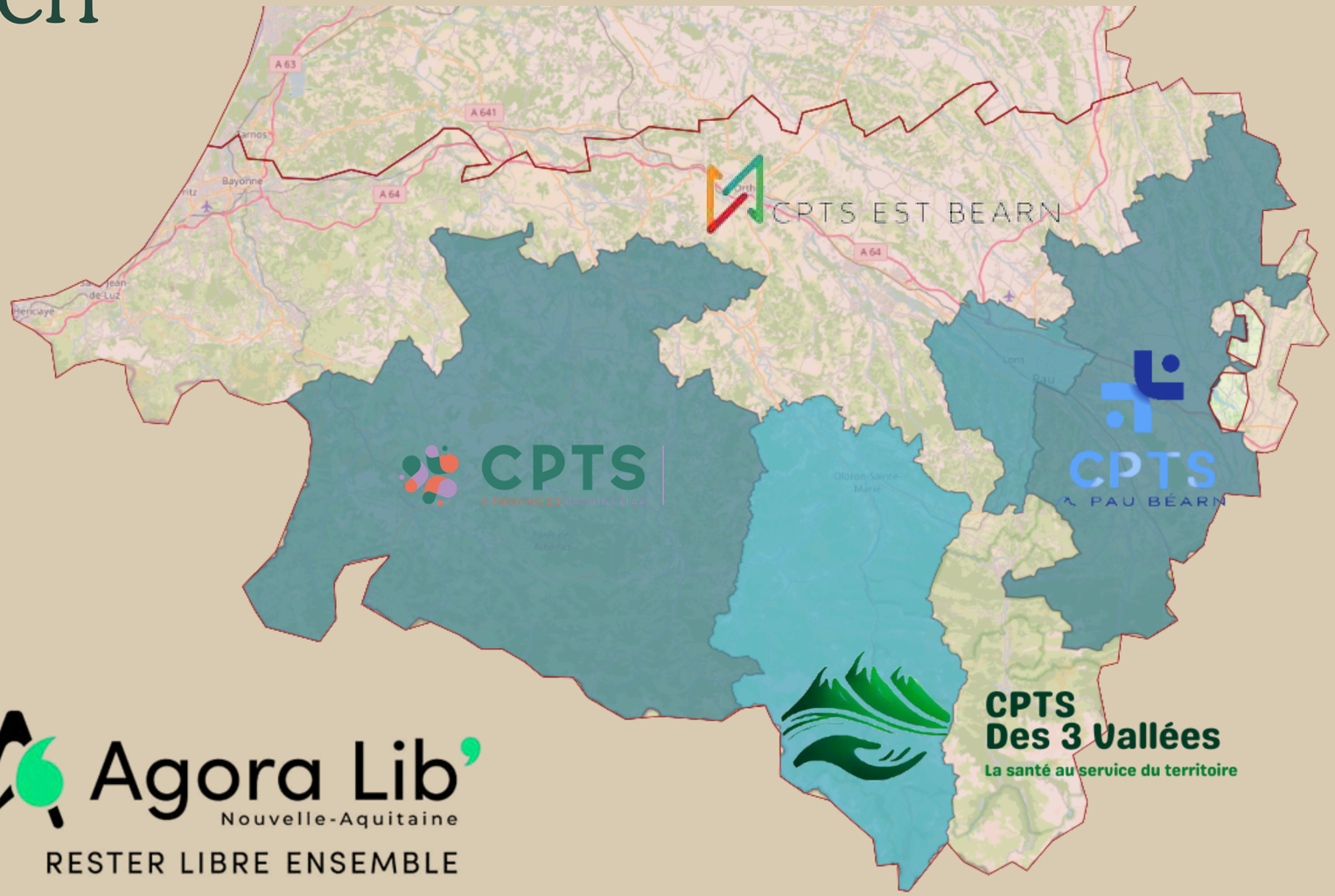


Des outils & du soutien

CPTS
Nouvelle-Aquitaine

FCPTS





Agora Lib'
Nouvelle-Aquitaine
RESTER LIBRE ENSEMBLE

Avant tout, parlons visibilité et adhésion.

Etre connu et reconnu

Développer la visibilité
sur les réseaux et dans la rue

Créer une communauté

Devenir ambassadeur de la CPTS

Coordonner les efforts

Réactiver les partenariats et se
présenter sur le territoire ensemble



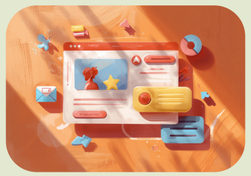
Un objectif :
que chaque professionnel du territoire sache que la CPTS des 3 Vallées existe et à quoi elle sert.

La visibilité sur les réseaux

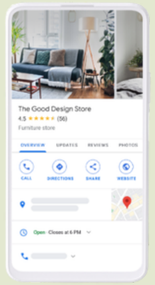
Site Web

CPTS DES 3 VALLÉES
LA SANTÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

... doit parler à tout le monde tout en ciblant chacun !

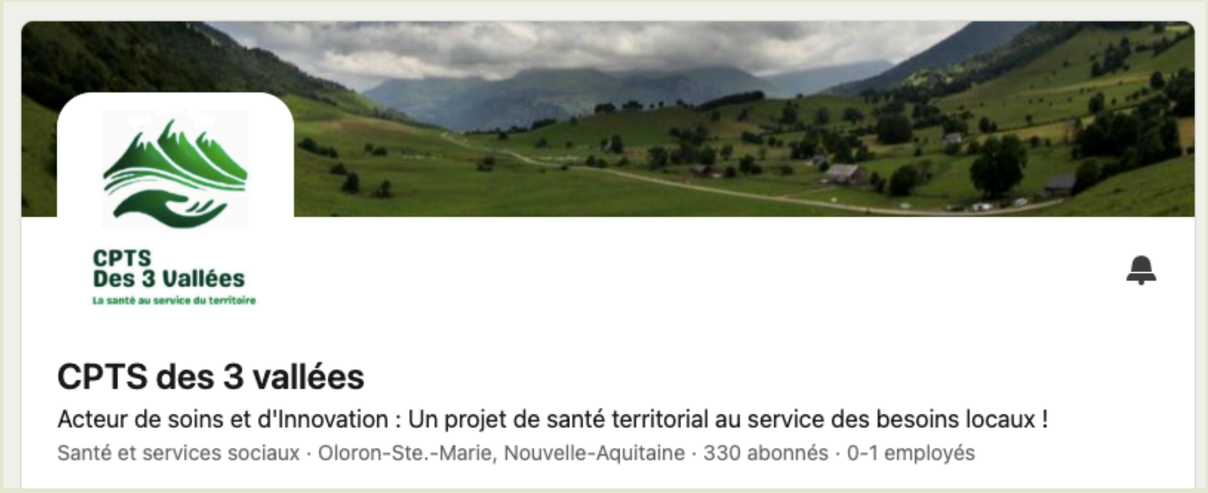





Interface, annuaire interactif, page GOOGLE ?

Linkedin



Nous sommes nos propres ambassadeurs

18,9 %
Les réticents
Peur, doute, sentiment de contrainte, peu ou pas d'attentes vis-à-vis de la CPTS.

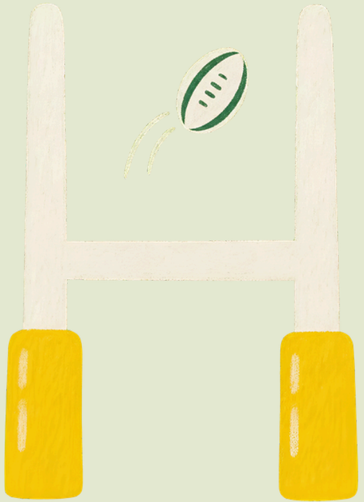
37,2 %
Les mitigés
Connaissance limitée de la CPTS, intérêt encore incertain.

34,6 %
Les enthousiastes
Bonne connaissance, peu de craintes, attentes positives.

9,3 %
Les inconditionnels
Très bonne connaissance, enthousiasme fort, perception très positive.

Une seule règle : Ne pas chercher à convaincre les réticents ou les opposants.

On ne cherche pas à convaincre un amateur de foot que le rugby est un meilleur sport.



Notre premier cercle d'influence



Le rôle de notre coordinatrice

CPTS
DES 3 VALLÉES
LA SANTÉ AU SERVICE DU TERRITOIRE

Mon rôle : Créer du lien
Mon objectif : avant de relancer les missions,
réactiver le réseau endormi et
solliciter les acteurs, les partenaires.

Je ne peux cependant pas agir sans vous,
j'ai besoin de vous pour construire une CPTS
qui vous ressemble et vous êtes les
fondations de ce projet.



Les adhérents

Campagne 2025 : 37 adhérents.
Campagne 2026 : seulement 3 paiements depuis le 1er janvier 2026

Nous avons besoins d'adhérents car un des objectifs fixé dans l'ACI
est d'atteindre une représentativité suffisante du territoire d'ici juin 2028..



Marche 1 : Soignants utilisateurs

Protique : réflexes, l'annuaire, les outils au cabinet

Posture : **Participation par l'usage**, pas de présence aux réunions

Marche 2 : Contributeurs ponctuels

Pratique : Répondre à un questionnaire à une soirée-débat/an

Posture : Sollicitation ciblée et très courte

Marche 3 : Acteurs de projets

Pratique : Concevoir un protocole spécifique (ex : 3 réunions sur 2 mois)

Posture : **Engagement à durée déterminée**

Marche 4 : Porteurs & Gouvernance

Pratique : Pilotage stratégique, Bureau, Cons d'Administration

Posture : Animation et garants du cadre

Chacun monte ou descend les marches selon ses disponibilités,

Les adhérents



helloasso

Offrir la cotisation, à qui ?



Qui peut adhérer ?
Dans le cas, où nous acceptons les usagers, il faut mettre à jour les statuts.



Adhésion du bureau, du CA et de la coordinatrice.



Et les groupes de travail

Nous pouvons commencer à travailler sur des missions en attendant que les groupes se reconstituent. Nous pouvons aussi solliciter les adhérents frileux pour des relectures ou des questionnaires…



Valeur ICPA

PLEXUS SANTÉ

Agora Lib'
Nouvelle-Aquitaine



Plusieurs missions mais une stratégie

Etats des lieux par mission

Feuille de route

Gouvernance et référents



Une stratégie dans notre course contre la montre

Ne pas réinventer la roue
et donner la priorité au deploiement
des Missions 1 & 4 d'ici mi-juin 2027





Le Démarrage des missions est validé par la CPAM, cela signifie que la CPTS n'est pas en retard au regard des obligations contractuelles de l'ACI signé le 16 juin 2026.
Le compteur de déploiement est enclenché.

Mission 1 : Favoriser l'amélioration de l'accès aux soins

Faciliter l'accès à un médecin Traitant

Améliorer la prise en charge des soins non programmés en ville

Mission 4 : Gestion de crises sanitaires

Sous réserve de la mise à disposition de la trame nationale du plan d'action dans le cadre de la mission dédiée à la réponse aux crises sanitaires graves

Mission 2 : Organisation des parcours pluri-professionnels autour du patient

Mission 3 : Développement des actions territoriales de prévention

Les 4 missions socles doivent être déployées au plus tard le 16 juin 2028.
Ce délai assoupli offre une marge de manœuvre précieuse pour structurer les actions dans les mois à venir, sans précipitation mais sans attendre.

Mission complémentaire : Action en faveur du développement et de la qualité des soins

Choix laissé à la CPTS pour le calendrier de déploiement.

Mission complémentaire : accompagnement des professionnels de santé

Aucune action n'est attendue en année 1 du contrat.

État des lieux par mission



Mission 01

Favoriser l’amélioration de l’accès aux soins.

- Faciliter l’accès à un Médecin Traitant
- Soins non programmés

Mission 02

Organisation des parcours pluri- professionnels autour du patient

Mission 03

Développement des actions territoriales de prévention

État des lieux par mission

Mission 04

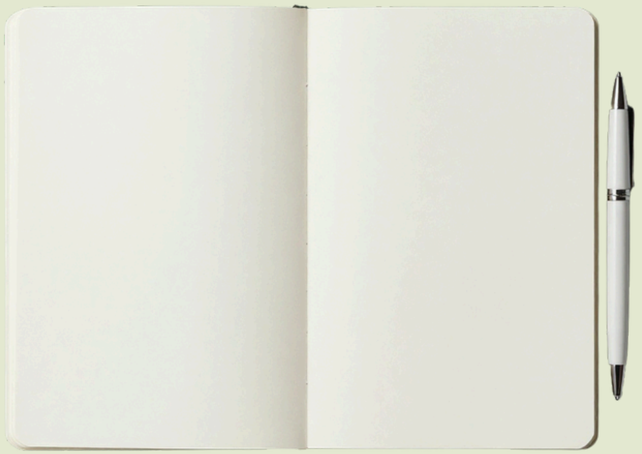
Gestion de crise sanitaire

Attention particulière
Aucune action engagée
Lancement rapide
Etat des lieux
des ressources territoriales
Evaluée par l'ARS uniquement
Dialogue inter-CPTS
Redaction du plan SSE.





Feuille de route



Proposer une feuille de route ajustée centrée sur les indicateurs aidera à structurer nos actions et à atteindre nos objectifs efficacement.

Pour chaque mission, je propose de nous reunir et de définir collectivement les actions prioritaires, les personnes qui s'engagent, et les échéances.



Gouvernance et référents

Il est essentiel de **confirmer les référents** pour chaque mission afin de garantir une coordination efficace et d'assurer la responsabilité de chaque acteur dans l'organisation.
Qui veut reprendre la gouvernance des groupes ?



Mission 01

Favoriser l’amélioration de l’accès aux soins.

- Faciliter l’accès à un Médecin Traitant
- Soins non programmés

Mission 02

Organisation des parcours pluri- professionnels autour du patient

Mission 03

Développement des actions territoriales de prévention

Mission 04

Gestion de crise sanitaire



Et maintenant ?